



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E212025

VALABLE JUSQU'AU 05/11/2026

ÉDITÉ LE

12/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/04/2025

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 09/04/2025  
5 000

Raison sociale : OPTIM'HOME

4 RUE DU RIO SOLADO  
91940 LES ULIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Evry

Téléphone : 07 83 03 65 70

Fax :

Portable : 0783036570

Siret : 943 101 261 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 228469300152

Site Internet :

E-mail : societe.optimhome@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXERIA IARD 278400681

Responsabilité légale :

LAKHDAR HICHAM PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXERIA IARD 278400681

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|-----------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 PROB | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 06/11/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 06/11/2025         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 06/11/2025         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 06/11/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.